

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 15/074/2006 – ÉFAI

Londres, le 7 août 2006

AU 212/06

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / DÉPLACEMENTS

FORCÉS

ISRAËL / LIBAN

la population civile en Israël et au Liban

La population civile continue à faire les frais du conflit qui oppose Israël et le *Hezbollah* (Parti de Dieu) depuis l'ouverture des hostilités entre ce pays et cette organisation islamiste, le 12 juillet.

Au Liban, plus de 800 civils ont été tués, dont de nombreux enfants, et des centaines de milliers de personnes ont dû quitter leur foyer à la suite de raids aériens israéliens ou parce qu'elles redoutaient de telles attaques. L'armée israélienne a détruit le domicile de dizaines de milliers de personnes et on craint des destructions massives dans les villages dont les habitants ont été contraints à partir. Les nombreuses frappes aériennes israéliennes ont détruit des ponts, des routes, des réseaux électriques et d'autres infrastructures civiles essentielles, paralysant ainsi la vie au Liban. Les forces israéliennes ont également pris pour cible des véhicules transportant des familles qui fuyaient leur maison dans le sud du Liban, des camions de nourriture, des ambulances, des équipes de secouristes et des observateurs des Nations unies.

Les homicides se poursuivent à un rythme soutenu, les bombardements israéliens continuant dans le sud et l'est du Liban ainsi que dans la banlieue sud de Beyrouth. Depuis le 4 août, une centaine de civils ont perdu la vie. Plus de 23 agriculteurs syriens ont été tués le 4 août lors d'un raid aérien israélien sur le village d'al Qaa, au nord de Baalbek, dans l'est du Liban. Des dizaines de civils auraient été tués et un nombre indéterminé d'autres blessés le 7 août, au cours d'attaques aériennes israéliennes qui ont détruit plusieurs maisons dans le sud du Liban, notamment à Ghazieh, près de Saïda, où de nombreuses personnes ont été ensevelies sous les décombres.

De très nombreux corps ont été extraits des décombres de maisons détruites dans le sud du Liban après que les autorités israéliennes eurent annoncé, le 31 juillet, qu'elles suspendaient les frappes aériennes pour une période de quarante-huit heures. Cependant, d'autres cadavres de civils tués au cours des deux semaines et demie qui viennent de s'écouler sont toujours prisonniers des décombres, les équipes de secouristes ne pouvant obtenir des forces israéliennes l'assurance qu'elles ne seront pas attaquées.

Depuis le début des hostilités, les autorités israéliennes ont ordonné à environ un demi-million de personnes vivant au Liban de quitter leur ville ou leur village. Le ministre israélien de la Justice, Haim Ramon, a déclaré : « *Tous ceux qui se trouvent maintenant dans le sud du Liban sont des terroristes liés d'une façon ou d'une autre au Hezbollah.* »

Le *Hezbollah*, pour sa part, continue à lancer des roquettes sur des villes israéliennes telles que Kiryat Shmona, Nahariya, Safad, Maalot et Acre. Jusqu'ici, selon le ministre israélien des Affaires étrangères, près de 1 600 roquettes ont été tirées sur Israël. Huit civils ont été tués lors de deux attaques à la roquette lancées sur Israël le 3 août, et trois autres l'ont été le 6 août à Haïfa. Les offensives que le *Hezbollah* mène actuellement dans la région ont sérieusement endommagé des maisons et d'autres biens à caractère civil dans des villes et villages du nord d'Israël.

Le *Hezbollah* fait peu de cas de la vie des civils et son secrétaire général, le cheikh Hassan Nasrallah, a lancé la menace suivante le 30 juillet : « *De nombreuses villes du centre [d'Israël] seront prises pour cible [...] si cette sauvage agression contre notre pays, notre peuple et nos villages se poursuit.* » À ce jour, 37 civils israéliens ont été tués et des centaines d'autres blessés par les attaques

transfrontalières à la roquette du *Hezbollah*. Ces roquettes, des Katioucha pour la plupart, ont été utilisées pour lancer des attaques sans discrimination, contraires au droit international humanitaire, qui ont fait des morts au sein de la population civile.

Si des avancées ont été réalisées sur un projet de résolution du Conseil de sécurité des Nations unies appelant à un arrêt complet des hostilités, les civils risquent toujours d'être la cible d'attaques militaires et le nombre de personnes déplacées au Liban et en Israël ne cesse de croître. Amnesty International est préoccupée par le fait que le projet de résolution ne mentionne apparemment pas la nécessité de respecter les dispositions du droit international humanitaire, notamment l'obligation, pour les auteurs de violations, de rendre compte de leurs actes. La résolution doit garantir l'ouverture d'une enquête impartiale et indépendante, dans le cadre de laquelle des investigations seront menées sur les deux parties au conflit, qui se seraient toutes deux livrées à de graves violations des droits fondamentaux, assimilables à des crimes de guerre. Amnesty International exhorte le Conseil de sécurité à appeler à l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu complet et effectif visant à protéger les civils, au Liban comme en Israël. Le Conseil doit aussi demander instamment que les parties au conflit prennent immédiatement les mesures nécessaires pour que l'aide humanitaire puisse parvenir aux personnes affectées par les hostilités.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

APPELS DESTINÉS AUX AUTORITÉS ISRAÉLIENNES

- exhortez les autorités israéliennes à mettre un terme aux attaques aveugles et disproportionnées visant des secteurs et des objectifs civils qui ont entraîné la mort d'au moins 800 civils libanais et ont contraint des centaines de milliers d'autres à se déplacer ;
- rappelez aux autorités israéliennes qu'aux termes des Conventions de Genève, le fait de lancer intentionnellement une attaque disproportionnée ou aveugle constitue un crime de guerre ;
- dites-vous extrêmement préoccupé par le fait que les autorités israéliennes ne fassent la différence entre combattant et civils ni dans leurs déclarations officielles ni, de toute évidence, dans leur politique militaire ; rappelez aux autorités que le droit international leur interdit de mener des attaques contre la population civile, même en réaction à des attaques contre des civils israéliens.

APPELS DESTINÉS AU HEZBOLLAH

- exhortez les responsables du *Hezbollah* à mettre un terme aux attaques aveugles et disproportionnées visant des secteurs et des objectifs civils qui ont fait 37 morts au sein de la population civile ;
- rappelez aux responsables du *Hezbollah* que le droit international leur interdit formellement de mener des attaques contre la population civile, même en réaction à des attaques contre des civils libanais ;
- dites-vous vivement préoccupé par les informations selon lesquelles la direction du *Hezbollah* a fait des déclarations témoignant d'un grand mépris pour la protection de la vie des civils.

APPELS À :

AUTORITES ISRAÉLIENNES

Premier ministre et ministre des Affaires sociales :

Ehud Olmert

Prime Minister and Minister for Social Welfare

Office of the Prime Minister, 3 Kaplan Street, P O Box 187

Kiryat Ben-Gurion, Jerusalem 91919, Israël

Fax : + 972 2 566 4838 / 2 670 5475

Courriers électroniques : rohm@pmo.gov.il OU pm_eng@pmo.gov.il OU eulmert@knesset.gov.il

Formule d' appel : Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,

Vice-premier ministre et ministre de la Défense :

Amir Peretz

Deputy Prime Minister and Minister of Defence

Ministry of Defence, 37 Kaplan Street, Hakiryat, Tel Aviv 61909, Israël

Fax : + 972 3 691 6940 / 3 696 2757 / 3 691 7915

Courriers électroniques : sar@mod.gov.il OU pniot@mod.gov.il OU aperetz@knesset.gov.il

Formule d' appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Ministre de la Justice :

Haim Ramon

Minister of Justice

Ministry of Justice, 29 Salah al-Din Street, Jerusalem 91010, Israël

Fax : + 972 2 628 7757 / 2 628 8618

Courriers électroniques : sar@justice.gov.il OU ChaimR@knesset.gov.il

Formule d' appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Chef d'état-major de l'armée israélienne :

Lieutenant-General Dan Halutz

IDF Chief of General Staff

c/o Ministry of Defence

7 A' Street, Hakiryia, Tel Aviv, Israël

Fax : + 972 3 691 6940 / 3 608 0343

Courriers électroniques : info@mail.idf.il

**Formule d' appel : Lieutenant-General Dan Halutz, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit)
ou Général, (si c'est une femme qui écrit)**

HEZBOLLAH

Secrétaire général du Hezbollah :

Secretary General

Sheikh Hassan Nasrallah

Hizbullah, POB 13585, Beirut, Liban

Fax : + 961 1 270 819

Courriers électroniques : hizbollah@hizbollah.org OU info@moqawama.net

Formule d' appel : Dear Sheikh Nasrallah, / Monsieur le Secrétaire général,

COPIES aux représentants diplomatiques d'Israël et du Liban dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*